

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

La diversité en question

Bulletin de nouvelles

Abonnement

Archives

À l'agenda

Communiqués / Discours /
Déclarations

Publications / Études

Politiques et mesures Bonnes
pratiques

Sites d'intérêt

Bulletin de nouvelles sur la diversité des expressions culturelles

Vol. 8, no 12, lundi 14 avril 2008

**Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des
expressions culturelles sont en cours !**

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- L'Organisation internationale de la Francophonie partenaire du Salon international du livre de Québec

Publications récentes

- Sauver les industries culturelles en crise : débats en plénière au Parlement européen

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- Le gouvernement du Québec accorde 128 000 \$ à Vues d'Afrique pour les 24^{es} Journées du cinéma africain et créole
- Appel à projets pour la promotion de la création artistique et audiovisuelle dans les pays du Sud membres de l'OIF – Échéance : 31 juillet 2008

Autres actualités d'intérêt

- Colloque – « La Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle : premier bilan et défis juridiques pour réaliser les objectifs dans les pays économiquement démunis », Paris (France)


Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007. D'autres rencontres du Comité auront lieu d'ici la prochaine Conférence des Parties, prévue aux environs du mois de juin 2009, à Paris, France.

Au moment d'écrire ces lignes, 80 États ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à

toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?" Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006](#)
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

L'Organisation internationale de la Francophonie partenaire du Salon international du livre de Québec

Dans le cadre de sa politique de promotion de la langue française, de la lecture publique, des littératures francophones et, plus largement, de valorisation des cultures du Sud, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) annonce qu'elle est partenaire du Salon international du livre de Québec, ville qui accueillera en octobre 2008, le XII^e Sommet de la Francophonie.

Pour cette édition 2008 du Salon du livre qui souligne le 400^e anniversaire de la fondation de Québec, l'OIF s'est mobilisée avec ses partenaires (voir le communiqué) pour assurer la présence de 9 éditeurs et 28 auteurs francophones venus d'Afrique, des Antilles, d'Europe, de l'océan Indien, du Proche-Orient et de l'Amérique du Nord.

Dans son communiqué, l'OIF précise que, du 16 au 20 avril 2008, sous le thème « 400 ans de francophonie : des accents d'Amérique aux accents du monde », une programmation dense de rencontres et de débats est proposée autour des auteurs francophones invités ainsi qu'une journée dédiée à l'édition, vendredi 18 avril, au Centre des Congrès de Québec. Ouverte par Frédéric Bouilleux, directeur de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique à l'OIF, et Gaston Bellemare, président de l'Association nationale des éditeurs de livres du Québec (ANEL), « cette journée permettra d'aborder les spécificités de la coédition et celles des marchés du livre dans l'espace francophone ». (Voir la liste des écrivains invités au Salon de Québec à la deuxième page du communiqué)

« Considérant que le talent des écrivains francophones et le succès de leurs œuvres à l'échelle mondiale reflètent, par leur diversité, la vivacité et la richesse de la langue française, l'OIF s'est fixé comme objectif prioritaire et, dans le cadre de son engagement en faveur de la diversité culturelle, de contribuer à promouvoir l'expression et la diffusion des auteurs francophones. »

Source :

- [Communiqué de presse de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

Publications récentes

Sauver les industries culturelles en crise : débats en plénière au Parlement européen

Le Parlement européen était en session à Bruxelles du 9 au 10 avril 2008. À cette occasion, deux rapports portant sur la culture ont été débattus. Le premier, rédigé par M. Vasco Graça Moura, intitulé « Un agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation », traite principalement de la protection de l'héritage culturel de l'Europe et propose des pistes d'action dans ce domaine. Le second rapport débattu en plénière, écrit par M. Guy Bono, traite des industries culturelles en Europe et propose des mesures de soutien à l'égard de celles-ci.

Nous vous invitons à prendre connaissance en ligne de [l'article](#) publié le 9 avril à ce sujet sur le site Internet du Parlement européen. En introduction, le Parlement européen écrit : « Le secteur culturel européen emploie 6 millions de personnes. Théâtre, cinéma, musique...La culture fait la richesse de l'Europe, c'est aussi son

ciment. À l'ère de la numérisation, comment se porte le secteur culturel ? Peut-il résister aux révolutions technologiques et aux phénomènes comme le piratage en ligne ? Aujourd'hui, dans l'hémicycle, les députés européens en débattent, autour de deux rapports. » L'article rédigé par le Parlement européen fait ressortir les points centraux des discussions et vous propose les hyperliens donnant accès aux rapports de Guy Bono et de Vasco Graça Moura.

Source :

- [Site Internet du Parlement européen](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

Le gouvernement du Québec accorde 128 000 \$ à Vues d'Afrique pour les 24^{es} Journées du cinéma africain et créole

Au Québec, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, M^{me} Nathalie Normandeau, et la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, ont annoncé l'attribution par le gouvernement du Québec d'une aide de 128 000 \$ à Vues d'Afrique pour l'organisation et la mise en marché de Pan-Africa International - les 24^{es} Journées du cinéma africain et créole, qui se tiendront à Montréal du 10 au 20 avril 2008.

« Par son dynamisme et son prestige, Vues d'Afrique fait la démonstration éclatante de la richesse et de la diversité des expressions culturelles qui coexistent à Montréal et contribue au dialogue des cultures par la présentation de films rarement diffusés sur nos écrans. D'une année à l'autre, les cinéphiles montréalais profitent de cette occasion pour apprécier la qualité, l'abondance et l'originalité du cinéma africain et créole », a déclaré la ministre St-Pierre.

« Chaque année, les cinéphiles de la métropole de même que les touristes réservent un accueil chaleureux aux Journées du cinéma africain et créole. Ce festival constitue une excellente plate-forme pour les échanges artistiques et socioculturels. Il permet à Montréal de projeter une image de ville cosmopolite, ouverte aux influences et à la diversité », a souligné la ministre Normandeau.

M^{me} Gagnon-Tremblay a ajouté que « les Journées du cinéma africain et créole nous permettent d'apprécier la valeur et la grande qualité de productions issues notamment de plusieurs pays francophones. Les Québécois sont fiers de faire partie de la Francophonie, et l'année 2008, au cours de laquelle se tiendra le XII^e Sommet de la Francophonie à Québec, fournira de nombreuses occasions de découvrir différentes facettes de la créativité du monde francophone. »

Vues d'Afrique se spécialise dans les échanges culturels avec les pays africains et créoles et ceux de la Francophonie. À l'occasion de ces journées du cinéma, l'organisme présente au grand public plus de cent films documentaires et de fiction illustrant les réalités culturelles, économiques, politiques et sociales du continent africain et des pays créoles. Outre le volet compétition, l'événement comprend des activités destinées au jeune public, des stages pour étudiants en provenance d'universités américaines ainsi qu'un salon de rencontres entre professionnels du Canada et de l'étranger.

Le communiqué de presse précise que l'aide gouvernementale québécoise accordée à l'événement se répartit comme suit : 40 000 \$ de la Société de développement des entreprises culturelles, 18 000 \$ du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 40 000 \$ du ministère des Affaires municipales et des Régions et 30 000 \$ du ministère des Relations internationales.

Source :

- [Communiqué de presse du gouvernement du Québec](#)

Haut de la page 

Appel à projets pour la promotion de la création artistique et audiovisuelle dans les pays du Sud membres de l'OIF – Échéance : 31 juillet 2008

Le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud (le Fonds) lance un appel à projets pour la promotion de la création artistique et audiovisuelle dans les pays du Sud membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

L'OIF précise que le Fonds est un dispositif de financement multilatéral francophone, créé en 1988. Il est placé sous la responsabilité conjointe de l'OIF et du Conseil international des radios et des télévisions d'expression française (CIRTEF). En 2008, rappelle l'OIF, le Fonds sera doté de 2,2 millions d'euros répartis à parts égales entre les projets cinéma et télévision.

L'OIF ajoute que deux sessions de sélection seront dorénavant organisées chaque année. Pour 2008, la première session est terminée. Toutefois, la 2^e session 2008 est en cours. La limite de dépôt des dossiers est le 31 juillet 2008. L'examen des propositions se fera au mois de novembre 2008.

Tous les documents et les informations nécessaires à la constitution d'un dossier de candidature peuvent être demandés auprès de l'OIF (voir [contact](#)) et du CIRTEF, ou consultés en ligne ([documents à télécharger](#)).

Source :

- [Site Internet de l'Organisation internationale de la Francophonie](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Colloque – « La Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle : premier bilan et défis juridiques pour réaliser les objectifs dans les pays économiquement démunis », Paris (France)

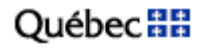
L'Unité mixte de recherche de Droit comparé de Paris (CNRS/Université Paris I), dirigée par M^{me} Hélène Ruiz Fabri, organise à La Sorbonne (Paris), les 18 et 19 juin 2008, un colloque ayant pour thème « La Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle : premier bilan et défis juridiques pour réaliser les objectifs dans les pays économiquement démunis ».

Nous vous invitons à consulter le [programme préliminaire](#) (en français) pour en apprendre davantage sur le déroulement de l'événement, sur les modalités d'inscriptions et pour obtenir d'autres informations pratiques. Le programme prévoit, entre autres, et sous réserve, la participation de M^{me} Christine Lagarde, Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi de France, M^{me} Christine Albanel, Ministre de la Culture et de la Communication de France et M. Gilberto Gil, Ministre de la Culture du Brésil. Des conférenciers de renommée interviendront ensuite durant les différentes séances de travail :

- Table ronde - La Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle : premier bilan et perspectives
- Regards croisés - La Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle à la lumière de la liberté culturelle et du déséquilibre entre le Nord et le Sud : un instrument de censure, un outil pour pays riches ?
- Regards croisés - Le rôle du droit de la propriété intellectuelle pour la promotion de la diversité culturelle
- Table ronde - La diversité culturelle pour les pays du Sud sans subventions ni aumône : une utopie ?
- Table ronde - Le rôle du droit de la concurrence pour la promotion de la diversité culturelle
- Table ronde - Le droit du commerce international – le droit du plus fort au détriment de la diversité culturelle ?

Haut de la page 

Politique de confidentialité - Réalisation du site



© Gouvernement du Québec, 2007